

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU MEZINAIS

PIECE N°416

Règlement graphique

Emplacements réservés

Procédure	Arrêt	Approbation	Contrôle de Légalité
Elaboration	4 mai 2015	14 mars 2016	
Le Président de la Communauté de Communes du Mézinais			Le Préfet



Maîtrise d'œuvre
280, rue de Péchabout
BP 90174
47004 AGEN CEDEX
Tél 05 53 77 90 40
contact@ambreconsultant.fr



Yanwick LENGLET
Consultant en Environnement
Tél : 05.53.22.88.23



Alain PRUVOT
Architecture, urbanisme
106b boulevard de la Liberté
47000 Agen
T: 09 66 90 64 18
F: 05 53 87 66 45
P: 06 88 83 55 24
M: apruvot@amp-architecture.archi



Samuel COUPEY
Paysage, urbanisme
« Higuères »
32000 CASTERA-LECTOUROIS
Tél 05 62 68 58 29
06 84 37 42 15
contact@agencecasals.fr

Tableau des emplacements réservés

Commune	N°	Intitulé	Bénéficiaire
Lannes	1	Espace vert, ouvrage de gestion des eaux pluviales	Commune
Mézin	1	Espace vert ouvert, jardin du souvenir	Commune
	2	Création d'une voie de desserte pour l'extension de la zone d'activité de Lange	Commune
Poudenas	/	/	/
Réaup-Lisse	1	Chemin piétonnier reliant le parking de la mairie et l'école, espace vert	Commune
Sainte-Maure-de-Peyriac	1	Espace vert, ouvrage de gestion des eaux pluviales, voirie de desserte	Commune
	2	Espace vert tampon	Commune
	3	Voie de desserte (8 m)	Commune
	4	Voie de desserte (8 m)	Commune
Saint-Pé-Saint-Simon	/	/	/
Sos	1	Voie de desserte (8 m)	Commune
	2	Voie de desserte (8 m)	Commune
	3	Elargissement du Chemin de Saint Martin (2-3 m)	Commune
	4	Desserte de la zone AUb de Saint Martin (10 m)	Commune
	5	Voie de desserte (8 m)	Commune